





### **Païement des écolages**

---

- A l'issue de votre inscription au cours, vous recevrez par poste un récapitulatif de cours ainsi que les bulletins de versement pour l'année scolaire selon votre mode de paiement (trimestre/année). Pour les paiements par cours, vous recevrez une quittance après le cours.
- Les frais d'inscription s'élèvent à CHF 20.- par année scolaire.
- Les paiements s'effectuent par cours, par trimestre ou à l'année. Et au plus tard le 1er de la période (trimestre/année). Le choix de la modalité de paiement se fait par l'élève ou le responsable légal.
- **L'école refusera l'accès aux élèves concernés si le paiement n'est pas parvenu avant le début de période (semaine/trimestre/année).**
- En confirmant l'inscription, l'élève s'engage à suivre les cours jusqu'au 22 juin 2012.

### **Annulation d'inscription**

---

- Dès la date de l'inscription, **l'élève est engagé jusqu'au 22 juin 2012**. L'inscription ne peut être annulée en cours d'année, sauf en cas de force majeure ou sur certificat médical. Toutefois, si l'élève souhaite résilier son contrat, il peut le faire uniquement par écrit et avant le **31 janvier 2011**. L'inscription prendra alors fin dès le mois de février. Passé ce délai, il ne sera plus possible pour l'élève de se désinscrire et il devra s'acquitter des paiements jusqu'au 22 juin 2012.

### **Organisation des cours**

---

- Pour des raisons d'organisation, nous nous réservons le droit d'ajourner des cours ou de déplacer le lieu du déroulement. En cas d'absence de l'enseignant attitré, la direction de l'école procédera à son remplacement ou programmera un cours de rattrapage.
- Si un cours est annulé, il sera compensé et les élèves seront avertis à l'avance.
- Les professeurs ne sont pas exclusifs et si un enseignant devait cesser de donner des cours pendant l'année il sera remplacé par un autre enseignant. Le changement de professeur en cour d'année n'est pas un motif de résiliation de contrat valable.
- **La direction n'est pas responsable des vols ou accidents subis durant les heures de cours.**

### **Nombre de participants et déroulement des cours**

---

- Afin d'assurer un parfait déroulement de nos cours, nous fixons, pour chacun d'entre eux, un nombre minimal et maximal de participants. Les places seront attribuées dans l'ordre d'arrivée des inscriptions (sous réserve du paiement de l'écolage effectué dans le délai imparti).
- La direction se réserve le droit de procéder à des modifications/annulation d'horaire ou de cours si le nombre d'élève n'est pas suffisant.

### **Absences**

---

Les absences ne sont pas remboursées.

### **Protection de données**

---

Par le biais de votre inscription, vous approuvez l'utilisation de vos données personnelles (coordonnées privées, statistiques des cours suivis, respect des modalités de paiement, comportement, etc.) par l'école Ledge Dance School. D'autres informations telles que les prestations filmées ou photographiées peuvent être employées par l'école dans son travail de promotion, dans la communication et la publicité.

Toutes informations complémentaires seront communiqués par newsletter ou diffusées sur notre site [www.ledge.ch](http://www.ledge.ch).



## Formulaire d'inscription 2011-2012

Ledge Dance School  
CP 372, 1211 Genève 13  
Tel : 022.338.08.70  
danceschool@ledge.ch